

RÉPERTOIRE

Inventaire des manuscrits arabes

Répertoire descriptif des fonds de manuscrits arabes conservés au sein des bibliothèques patrimoniales

Note : ce document est une fiche de présentation générale. Pour la version complète et à jour, contactez la direction technique compétente du MINAC ou la Délégation Régionale la plus proche.

Objet de l'inventaire

Le présent inventaire recense les manuscrits arabes conservés dans les fonds documentaires relevant du Ministère des Arts et de la Culture. Il vise à faciliter le repérage, la description sommaire et le suivi de l'état de conservation de ces documents anciens, qui constituent une part importante du patrimoine écrit national.

Cet inventaire s'inscrit dans une démarche continue de recensement et de valorisation des collections patrimoniales conservées par les bibliothèques et centres de documentation placés sous la tutelle ou le contrôle du Ministère.

Structure du répertoire

Chaque notice d'inventaire présente, de manière synthétique, les principales caractéristiques du manuscrit décrit : identification, provenance, thématique générale, état de conservation et lieu de dépôt. Le tableau ci-dessous illustre, à titre indicatif, le type d'informations regroupées pour chaque entrée du répertoire.

Référence	Nature du document	Lieu de conservation
Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente		
Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente		
Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente		

Consultation et accès

L'accès aux notices détaillées et, le cas échéant, aux reproductions numériques des manuscrits recensés s'effectue selon les modalités fixées par l'établissement dépositaire, dans le respect des règles de conservation applicables aux documents anciens.

- Consultation sur place, dans les conditions fixées par l'institution dépositaire.
- Demande de renseignements complémentaires auprès des services compétents du Ministère.

- Orientation vers les structures partenaires en cas de besoin de recherche approfondie.

Mise à jour du répertoire

L'inventaire fait l'objet de révisions périodiques afin d'intégrer les nouvelles acquisitions, les résultats des campagnes de récolement et les évolutions de l'état de conservation des pièces déjà recensées.
